



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1996/20/Add.3
29 février 1996

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Quatrième session
New York, 18 avril au 3 mai 1996

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DU
PROGRAMME D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Rapport du Secrétaire général

Additif

Développement durable du tourisme dans
les petits États insulaires en développement

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION.....	1 - 2	4
I. VUE D'ENSEMBLE DES PROGRÈS ACCOMPLIS, DES PRINCIPALES QUESTIONS D'ORDRE POLITIQUE, DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE ET DES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS LE DOMAINE DU TOURISME DANS LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT.....	3 - 37	4
A. Impact économique	3 - 26	4
1. Performance d'ensemble	3 - 14	4
2. Perspectives régionales	15 - 18	8
3. Nouvelles tendances	19 - 24	9
4. Les dangers de trop dépendre du tourisme	25 - 26	10
B. Impacts socioculturels	27 - 30	11
C. Impacts écologiques	31 - 37	12
1. Ressources et diversité biologiques terrestres	32	12
2. Gestion des déchets	33 - 34	12
3. Dégradation des zones côtières	35	13
4. Ressources d'eau douce	36	13
5. Changements climatiques et élévation du niveau de la mer	37	13
II. POLITIQUES, FINANCEMENT, MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS, TECHNOLOGIES ET INFRASTRUCTURES	38 - 57	14
A. Au niveau national	39 - 49	14
1. Cadre de la politique de développement	39	14

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
2. Cadre législatif	40	15
3. Investissements	41 - 44	15
4. Capacités institutionnelles et humaines	45	16
5. Infrastructures	46 - 48	16
6. Technologies	49	17
B. Au niveau régional	50 - 57	17
III. EXPÉRIENCES DES PAYS	58 - 64	19
IV. EXPÉRIENCES DES PRINCIPAUX GROUPES ET ORGANISATIONS INTER- GOUVERNEMENTALES : LEUR RÔLE ET LEUR PARTICIPATION À LA PROMOTION ET AU MAINTIEN DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE DANS LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT...	65 - 69	21
A. Le secteur privé	65 - 67	21
B. Participation des organisations non gouvernementales et de la communauté	68 - 69	22
V. ACTIVITÉS ET EXPÉRIENCES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE...	70 - 72	23
A. Les organismes des Nations Unies	70 - 71	23
B. Autres organisations intergouvernementales	72	24
VI. PRINCIPALES CONCLUSIONS	73 - 75	25

INTRODUCTION

1. Le chapitre VIII du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement reconnaît l'importance de la contribution que le tourisme apporte au développement de nombreux petits États insulaires en développement tout en notant que : "en l'absence d'une planification et d'une gestion appropriées, il pourrait fortement contribuer à la détérioration de l'environnement dont il est tellement tributaire". C'est dans cet esprit que le programme propose des actions à promouvoir aux niveaux national, régional et international afin d'assurer la viabilité du secteur et son développement en harmonie avec les ressources naturelles et culturelles des petits États insulaires en développement.

2. Le présent rapport a été préparé à l'aide de contributions provenant de plusieurs organismes et organisations s'intéressant au tourisme durable ou y participant et avec les rapports analytiques et données statistiques pertinentes publiés par diverses organisations du système des Nations Unies et d'autres. En première partie, le rapport analyse les principales conséquences socio-économiques et écologiques du développement du tourisme dans les petits États insulaires et examine les tendances actuelles et les principaux risques que leur ferait courir d'être trop fortement tributaire de ce secteur. La suite illustre les expériences des pays, le rôle des principaux groupes, notamment du secteur privé, certaines questions de politiques cruciales pour le développement d'un tourisme durable ainsi que les expériences et activités de coopération internationale destinées à promouvoir le développement du tourisme durable dans les petits États insulaires en développement. L'on présente en conclusion un bref résumé des principaux résultats. Les recommandations sur la marche à suivre pour développer le tourisme dans les petits États insulaires en développement sont contenues dans le rapport du Secrétaire général (E/CN.17/1996/20).

I. VUE D'ENSEMBLE DES PROGRÈS ACCOMPLIS, DES PRINCIPALES QUESTIONS D'ORDRE POLITIQUE, DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE ET DES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS LE DOMAINE DU TOURISME DANS LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

A. Impact économique

1. Performance d'ensemble

3. Le tourisme est souvent considéré comme un secteur prometteur de croissance dans les petits États insulaires en développement. Il offre une des rares chances de diversification de l'économie dans les très petites îles. Le tourisme ayant de nombreuses liaisons avec les autres secteurs économiques peut, s'il est bien intégré aux plans nationaux de développement avec suffisamment de liaisons intersectorielles, contribuer à la croissance de toutes les activités qui l'accompagnent dans tous les principaux secteurs économiques - agriculture, dont la pêche, industrie et services, notamment les transports. Pour le moment les activités touristiques sont d'importance très variée suivant les petits États insulaires en développement selon leur situation géographique et au sein même des régions. De même, les bénéfices que ces pays en retirent sont très divers. Dans certains d'entre eux, le tourisme apporte une des plus grosses contributions au produit intérieur brut (PIB), tandis qu'il reste assez peu développé dans certains autres.

4. On sait bien que les petits États insulaires en développement ont peu de possibilités de diversifier leur économie pour en assurer la croissance. Leurs principaux problèmes sont la petitesse de leur territoire et leur nombre d'habitants peu élevé. Ceux qui sont relativement plus grands disposent du potentiel en ressources humaines indispensable pour maintenir la viabilité de plusieurs secteurs économiques et bénéficient donc des liaisons entre ces secteurs et le tourisme. Mais les plus petits, privés d'un tel potentiel, vont devoir continuer d'importer de quoi répondre aux besoins du secteur touristique. Toutes choses étant égales, les bénéfices nets que retireront du tourisme les îles les plus petites, en termes de valeur ajoutée locale par visiteur, vont rester relativement faibles.

5. La promotion du tourisme comme secteur de croissance a pour principaux objectifs d'accélérer la croissance des revenus nationaux, de multiplier le nombre d'emplois rémunérés, d'augmenter les recettes en devises extérieures et les recettes fiscales de l'État. Pour le moment, l'insuffisance des données² interdit d'effectuer une évaluation en profondeur de la contribution du tourisme à ces paramètres dans les petits États insulaires en développement. D'après un échantillon de 29 de ces pays pour lesquels on disposait de données, les recettes brutes directes du tourisme en pourcentage du PIB allaient d'un maigre 1 % jusqu'à 88 % en moyenne pour la période 1989-1993 (voir en annexe le tableau 1)³. Parmi les pays formant cet échantillon, le tourisme et les activités connexes sont devenus la pierre angulaire de l'économie de Antigua-et-Barbuda, Aruba, la Barbade, Sainte-Lucie, les Bahamas, Saint-Kitts-et-Nevis et les Seychelles, c'est-à-dire surtout dans les îles des Caraïbes. À quelques importantes exceptions près, ce sont les petits États insulaires en développement de l'Afrique et du Pacifique où la contribution du tourisme aux revenus nationaux est la moins importante.

6. À quelques exceptions près, la croissance des recettes brutes du tourisme en valeur nominale a été rapide, quoique variée, dans la plupart des petits États insulaires en développement au cours de ces dernières années. Au cours de la période 1989-1993, dans 24 des 34 pays pour lesquels on disposait de données, la croissance des recettes brutes du tourisme est allée en moyenne de 2 à 61 % par an (voir en annexe le tableau 1)³. Dans la plupart d'entre eux, elle était supérieure à 10 % et de 15 % ou plus dans neuf de ces pays. Pour la plupart de ces pays, mais pas pour tous, cette croissance rapide s'explique par la faiblesse des niveaux initiaux des recettes du tourisme. Mais même certains des pays où les niveaux initiaux étaient les plus bas n'ont pas tellement bien progressé.

7. Les petits États insulaires en développement ayant de plus en plus de difficultés à promouvoir les exportations de biens sur un marché international toujours plus compétitif et en évolution constante, ils accordent dans l'ensemble de plus en plus d'importance au tourisme pour augmenter leurs recettes en devises. D'après les données disponibles pour la période 1980-1992, sur un échantillon de 26 petits États insulaires en développement, le pourcentage d'augmentation du ratio des recettes en devises du tourisme par rapport aux recettes totales des exportations allait de 2 à 453 % (voir en annexe le tableau 3)³, dépassant 50 % pour 10 d'entre eux. En 1992, la contribution du tourisme aux recettes d'exportation de 23 pays allait d'un maigre 2 % à 83 % et elle dépassait 25 % pour 13 d'entre eux (voir en annexe le tableau 3)³.

8. Toujours d'après ces données, en 1992 les dépenses quotidiennes moyennes par visiteur dans 10 de ces pays allaient de 41 à 304 dollars des États-Unis. En 1989, les dépenses quotidiennes moyennes par visiteur sur 23 de ces pays allaient de 37 à 226 dollars (voir en annexe le tableau 3)³. Le fait que les performances soient si différentes, même sur un aussi petit échantillon, est significatif. Cela suggère que les pays qui veulent faire du tourisme un secteur de croissance ne doivent pas seulement apporter suffisamment d'investissements aux infrastructures touristiques mais aussi consacrer plus d'efforts à diversifier les biens et les services offerts aux visiteurs et en améliorer la qualité.

9. Les pays où le chômage est relativement peu important sont moins intéressés que les autres aux possibilités d'expansion des emplois que présente le tourisme. En matière d'emploi, le tourisme présente deux types d'avantages : c'est d'abord une industrie à forte intensité de travail et, par ailleurs, la plupart des emplois offerts sont relativement peu qualifiés. Par conséquent, tout investissement consacré au tourisme se traduit par une augmentation plus rapide de l'emploi qu'un même investissement dans d'autres activités. Le tourisme crée des emplois directement dans l'industrie touristique ainsi que dans les industries qui lui offrent des biens et des services. L'on ne dispose que de très peu de données sur le nombre d'emplois directement offerts par l'industrie touristique. L'on peut cependant déduire de l'importante contribution qu'apporte le tourisme aux recettes nationales de certains petits États insulaires en développement que son impact sur l'emploi y est considérable. Dans 15 destinations touristiques des Caraïbes, 77 319 chambres d'hôtel en tout justifiaient 88 697 emplois, soit 1,15 emploi par chambre⁴. Avec la baisse récente du secteur agricole, sucre et bananes en particulier, la part relative du tourisme en matière d'emploi a augmenté. Dans le Pacifique Sud, le tourisme a créé en 1991 27 500 emplois directs dans 10 pays membres du Tourism Council of the South Pacific (TCSP) qui comptent environ 5 millions d'habitants. 10 340 de ces emplois se sont créés aux Fidji⁵.

10. En Méditerranée, il y a eu une tendance à la hausse du nombre d'emplois à Chypre sur la période 1980-1992, la croissance la plus rapide étant imputable au tourisme et aux services qui y sont liés. Le nombre d'emplois dans ces occupations a doublé, passant de 33 000 en 1980 à 64 000 en 1992. Hôtels, restaurants et commerce de détail ont vu leur part d'emplois passer de 17,9 % en 1980 à 24,3 % en 1992⁶. En 1993, la contribution totale du tourisme à l'emploi à Malte était estimée à approximativement 17 % de la force de travail. En Afrique, les données existantes en provenance de Maurice et des Seychelles indiquent que durant la période 1990-1994, la part des emplois directs de l'industrie touristique par rapport au nombre total d'emplois est passée de 3,4 à 4,8 % à Maurice, tandis qu'elle se maintenait à environ 18 % aux Seychelles⁷.

11. L'objectif de création d'emplois est encore important pour plusieurs petits États insulaires en développement, mais le niveau des salaires de l'industrie touristique est également important. D'après les informations disponibles, la plupart des emplois qui se créent dans cette industrie ne paient pas beaucoup, ce qui n'est pas surprenant dans des pays à forts taux de chômage, en particulier parmi la main-d'œuvre non qualifiée. La création d'emplois peu rémunérés dans le secteur touristique des pays où le chômage est relativement important s'explique par le puissant facteur d'attraction d'activités relativement moins dures, physiquement, dans ce secteur, par rapport au travail plus fatigant qu'exige le secteur primaire. Cela force les

producteurs du secteur primaire à se moderniser en augmentant leur intensité de capital afin de relever les salaires réels, sans quoi ce secteur perdrait sa force de travail et péricliterait, marginalisant ainsi d'importantes activités productives telles que l'agriculture et la pêche et affaiblissant les liaisons entre le tourisme et les autres secteurs, ce qui diminuerait d'autant les avantages rapportés par l'industrie touristique.

12. Le tourisme devrait jouer un rôle encore plus important dans la croissance et le développement des petits États insulaires en développement à condition que des mesures appropriées soient prises pour fortifier les autres secteurs, agriculture et pêche surtout, afin de leur permettre de mieux satisfaire la demande de biens de consommation locaux des touristes. Sauf pour les plus petits d'entre eux, les petits États insulaires en développement pourraient, grâce à une bonne planification et en offrant au besoin les facilités requises - par exemple des crédits à la mécanisation, à la modernisation et à la diversification - soutenir des activités viables de pêche et d'agriculture, ainsi que des manufactures légères, en plus du tourisme. Au fur et à mesure que la compétition intersectorielle relève les salaires et les revenus et réduit l'offre de main-d'œuvre au tourisme, il devient possible de mettre l'accent sur le tourisme de luxe, dont le taux de croissance est moins rapide mais avec des touristes qui dépensent plus.

13. Pour mesurer la contribution directe du tourisme au revenu national les niveaux bruts de recettes ou les recettes brutes en devises sont beaucoup moins significatives que les recettes nettes, déduction faite de toutes les dépenses en devises indispensables à l'industrie touristique. L'industrie touristique doit consacrer directement des devises aux dépenses suivantes : a) importation d'équipements et de matériaux de construction; b) importation de biens de consommation, denrées alimentaires et boissons en particulier; c) rapatriement des profits des investisseurs étrangers; d) frais de promotion à l'étranger et e) amortissement de la dette extérieure provenant de l'aménagement des hôtels et autres lieux de vacances. Ces pertes de devises varient énormément d'un pays à l'autre, suivant leurs possibilités de produire les biens et les services requis pour les besoins de l'industrie touristique. Les estimations disponibles pour les 17 pays ou territoires suivants montrent que les plus petites îles subissent les plus lourdes pertes.

Pertes de devises sur les recettes brutes du tourisme

1. Fidji	56	7. Jamaïque	40	13. Kenya	22
2. Îles Cook	50	8. Îles Vierges	36	14. République de Corée	20
3. Sainte-Lucie	45	9. Seychelles	30	15. Nouvelle-Zélande	12
4. Maurice	43	10. Sri Lanka	27	16. Yougoslavie	11
5. Aruba	41	11. Antigua-et Barbuda	25	17. Philippines	11
6. Hong Kong	41	12. Chypre	25		

Source : Travel and Tourism Analyst No 3, (London's Economist Intelligence Unit, 1992).

14. Les recettes directes du tourisme n'offrent qu'un tableau partiel de la contribution du tourisme au revenu national. Un tableau plus complet exigerait une estimation des multiplicateurs des recettes touristiques dans chacun des petits États insulaires en développement. Les dépenses des touristes créant des recettes supplémentaires dans toute l'économie, les

recettes et emplois connexes en provenant peuvent être considérables. En dehors des habitudes d'épargne des populations locales, l'importance du multiplicateur des recettes touristiques dans un petit État insulaire en développement dépend de l'importance des dépenses qui doivent être consenties à l'étranger. Moins il y a de dépenses directes ainsi effectuées, plus le multiplicateur des recettes touristiques est élevé. Mais les données exigées sont trop complexes pour permettre une estimation de ces multiplicateurs dans le cadre du présent rapport.

2. Perspectives régionales

15. Pour ce qui est des régions, l'industrie touristique est plus développée dans les petits États insulaires en développement de Méditerranée et des Caraïbes que dans ceux d'Asie et du Pacifique et d'Afrique. Dans les deux petits États insulaires en développement méditerranéens - Chypre et Malte - l'industrie touristique s'est rapidement développée il y a quelques temps et cela se voit dans la part élevée que le tourisme occupe dans leur PIB et dans leurs recettes en devises. Dans les deux cas toutefois, l'industrie reste le secteur dominant. Dans ces pays, la bonne performance du tourisme s'explique en partie par leur emplacement favorable à proximité des pays européens aux revenus élevés, leur principale source de visiteurs étant le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

16. Dans les Caraïbes, pour un grand nombre de petits États insulaires en développement, la réussite économique est maintenant étroitement liée aux performances de l'industrie touristique. Dans la plupart d'entre eux, le tourisme apporte une importante contribution directe au PIB et aux recettes en devises. Dans l'ensemble des Caraïbes, voyages et tourisme rapportent la plus grande contribution relative à l'économie régionale, soit 31,5 % du PIB⁹. Dans certains de ces pays, la base économique est relativement diversifiée, mais dans la majorité d'entre eux la plupart des autres activités sont de plus en plus liées au tourisme, agriculture et industrie restant à la traîne. C'est particulièrement vrai pour les plus petites des îles dont l'économie est de plus en plus axée sur les services. Le développement du tourisme dans les Caraïbes a été assisté par des investissements étrangers considérables et du fait que ces pays se trouvent dans les tropiques mais à proximité de la riche Amérique du Nord.

17. Le niveau de développement du tourisme et sa contribution au développement économique sont encore plus inégaux, et généralement nettement plus bas, dans les petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique que dans ceux de Méditerranée et des Caraïbes. La plupart d'entre eux ont aussi un niveau général de développement économique nettement inférieur. Six d'entre eux - les Maldives, Samoa, Vanuatu, Tuvalu, Kiribati et les îles Salomon - sont en fait classés parmi les pays les moins développés. Il n'y a d'activités touristiques que dans quelques-uns et la contribution du tourisme au revenu national n'est significative qu'aux Fidji, à Vanuatu, à Samoa, aux îles Cook et aux Maldives. Dans l'ensemble, c'est l'agriculture et les activités connexes qui dominent dans les petits États insulaires en développement de cette région. Le tourisme s'y développe peu rapidement en raison de l'insuffisance des infrastructures et des ressources humaines dans la plupart d'entre eux, en particulier les plus petits, du fait qu'ils sont éloignés des principales sources de touristes, des problèmes de propriété communale des terres, des liaisons aériennes et de télécommunications pratiquement inexistantes et de leur forte dépendance des investissements étrangers, lesquels se concentrent sur des destinations plus profitables.

18. Pour ce qui est de l'Afrique, les Seychelles et Maurice ont accompli de grand progrès dans le développement du tourisme. Dans les trois autres petits États insulaires en développement d'Afrique - Sao Tomé et Príncipe, Cap Vert et Comores - lesquels sont tous classés parmi les pays moins développés, le tourisme en est encore à ses tout débuts. La lenteur du développement du tourisme dans ces pays s'explique du fait de la lenteur générale de leur développement économique, en particulier des infrastructures matérielles et sociales et des ressources humaines et aussi du fait que l'on n'y a pas accordé suffisamment d'importance jusqu'à présent.

3. Nouvelles tendances

19. À l'avenir, le développement du tourisme dans les petits États insulaires en développement va être affecté par deux principales tendances mondiales. Pour commencer, les voyages et le tourisme devraient augmenter rapidement dans le monde entier au cours des prochaines années, plus rapidement que la production économique mondiale. L'on prévoit de 1995 à 2005 une croissance annuelle des voyages et du tourisme à un rythme annuel moyen de 5,5% en termes réels avec la création en moyenne de 12,5 millions d'emplois directs et indirects par an⁹.

20. Dans les Caraïbes, la croissance des voyages et du tourisme devrait se poursuivre de 1995 à 2005 à un rythme annuel moyen de 3,6 % en termes réels et permettre de créer 2,7 millions d'emplois⁹. Afin d'appuyer ces activités touristiques, le secrétariat de l'Organisation du tourisme des Caraïbes a déterminé plusieurs domaines où entreprendre des actions au niveau régional, en particulier en maintenant la qualité du produit, y compris l'intégrité du milieu naturel; en rehaussant la rentabilité; en offrant des liaisons aériennes en provenance des principaux marchés du tourisme à des tarifs compétitifs; en assurant la sécurité grâce à la lutte contre le crime et la drogue, en consolidant les liaisons intersectorielles et en créant une force régionale compétitive grâce à la coopération régionale, en particulier dans le domaine de la commercialisation et de la promotion à l'étranger et en assurant que la population locale accepte l'expansion du tourisme.

21. L'on s'attend à ce que l'Asie et le Pacifique suivent la même tendance. Prise dans son ensemble, cette région devrait connaître la croissance la plus rapide des activités touristiques d'ici l'an 2005. De 1995 à 2005, le taux moyen de croissance annuelle des voyages et du tourisme de la région est estimé à 8,0 %⁹. Le Pacifique Sud doit en obtenir sa part avec une croissance accrue de ses destinations traditionnelles et également avec le développement progressif du potentiel d'autres îles qui n'a pas encore été exploité. Dans la plupart des petits États insulaires en développement du Pacifique Sud, une telle croissance exigera la levée d'importantes difficultés intérieures : manque de personnel qualifié; insuffisance des transports aériens en termes de qualité et de fréquence; manque d'infrastructures de bonne qualité - installations aéroportuaires, opérateurs de tours, restaurants; budgets trop bas pour le marketing et la promotion; absence de capitaux à investir et restrictions sur la propriété foncière. Mais le plus grand obstacle que ces pays devront surmonter est la difficulté d'être compétitifs sur le plan international.

22. En Afrique, Maurice et les Seychelles ont des plans de croissance qu'ils espèrent fonder sur le tourisme de luxe. Les vols en charter y sont donc maintenant interdits dans l'espoir de ralentir le nombre de visiteurs, mais d'avoir des touristes venant sur des vols réguliers et qui dépensent plus.

Ces pays s'inquiètent particulièrement de la propagation de la drogue et des maladies telles que le virus d'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) qui risquent d'avoir de graves conséquences sur leur petite population. Il y aurait encore beaucoup à faire dans les trois autres petits États insulaires en développement d'Afrique pour y faire des activités touristiques, qui y commencent tout juste, un secteur de croissance.

23. À Malte et à Chypre, le nombre d'arrivées de touristes s'est ralenti ces derniers temps, ce qui s'explique en partie par un manque de capacités et aussi par des politiques adoptées délibérément pour ralentir cette expansion afin d'en surmonter les effets néfastes, notamment sur l'environnement. Les deux pays vont donc encore beaucoup compter sur le tourisme comme secteur de croissance mais de préférence sur le tourisme de luxe.

24. L'autre tendance qui se perçoit et qui doit affecter la tournure que va prendre le tourisme dans les petits États insulaires en développement ces prochaines années est l'intérêt que suscite le tourisme spécialisé pour lequel la demande est en pleine croissance. Cette tendance s'explique par la sensibilisation mondiale aux problèmes de l'environnement, la prise de conscience accrue des questions de santé et la nette préférence des visiteurs pour des paysages encore sauvages. Parallèlement, de nombreux petits États insulaires en développement ont engagé des politiques de diversification progressive des activités touristiques où ils mettent plus l'accent sur d'autres ressources que les plages et la mer. La diversification du produit touristique reflète aussi à quel point les autorités de ces pays comprennent qu'il va leur falloir innover pour rester compétitifs.

4. Les dangers de trop dépendre du tourisme

25. Dépendre trop fortement du tourisme, en particulier du tourisme de masse, comporte de nombreux risques. La récession économique dans les pays industrialisés, principales sources de touristes, et l'impact des cyclones et hurricanes auxquels de nombreux petits États insulaires en développement sont fortement sujets ont de graves effets sur le secteur touristique et donc toute économie axée sur le tourisme. Le tourisme de masse, à la différence du tourisme de luxe, se caractérise par une élasticité-revenu de la demande relativement élevée et risque donc de chuter soudainement suite à une récession économique dans les pays d'origine des touristes. Se fier essentiellement à une source principale de touristes, comme Chypre et Malte par rapport au Royaume-Uni, présente de nombreux risques, puisque toute difficulté économique dans le pays d'origine des touristes a de graves conséquences sur les destinations touristiques.

26. Dans les petites îles, la croissance rapide du tourisme a tendance à s'accompagner de pressions inflationnistes. Le prix des propriétés foncières, en particulier des terres à bâtir dont la superficie est très restreinte, les met rapidement hors d'atteinte des populations rurales. Ces pressions inflationnistes affectent l'économie tout entière et le prix des matériaux de construction comme des biens de consommation locaux augmente également. Quoique cela puisse se traduire par un relèvement de la marge de profit dans des secteurs bloqués et stimuler ainsi des investissements intérieurs, une politique monétaire trop complaisante risque de généraliser l'inflation, ce qui aurait des conséquences néfastes pour la compétitivité sur le plan international et les investissements futurs.

B. Impacts socioculturels

27. Le développement rapide et soudain du tourisme peut provoquer de graves perturbations sociales dans les petits États insulaires. La hausse des prix des terrains, des denrées alimentaires et des produits ménagers fait pression sur les ménages et les communautés locales. À long terme, cela pourrait se traduire par une baisse du niveau de vie d'une partie importante de la population insulaire et par un sentiment d'aliénation du fait de la difficulté d'accès aux rares terrains disponibles. Les populations des petites îles ont aussi souvent du mal à profiter des plages et autres importantes zones de loisir en raison des droits d'exclusivité consentis aux promoteurs. Cela se traduit aussi parfois par des pertes économiques, les pêcheurs, par exemple n'ayant plus aussi facilement accès à la mer. Par ailleurs, une présence trop visible d'étrangers peut amener les ressortissants locaux à une forme d'angoisse et à une tendance à blâmer les visiteurs pour tout problème local, et donc à rejeter la croissance du tourisme.

28. Un autre facteur important pour le développement d'un tourisme durable dans les petits États insulaires est la densité potentielle de ces pays, en termes écologiques et sociaux. Aux périodes de pointe, l'on a constaté qu'il y avait beaucoup plus de visiteurs que de ressortissants dans certaines des plus petites îles. Dans les îles plus grandes, comme la Jamaïque ou les Fidji, la concentration du tourisme aboutit parfois à des problèmes localisés de densité, avec encombrement des plages, congestion de la circulation, pollution sonore, multiplication des cas de toxicomanie et des crimes et propagation de maladies importées. Le tableau 2 en annexe³ montre le rapport des touristes à la population locale en 1993 dans plusieurs petits États insulaires en développement. S'il est impossible de quantifier exactement la densité potentielle optimale, l'on admet généralement que le rapport entre population locale et touristes, c'est-à-dire l'inverse de ce que présente le tableau, devrait être maintenu à un niveau qui ne dépasse pas les limites de la tolérance sociale, ce qui peut varier d'un pays à l'autre.

29. Le tourisme dans les îles met invariablement l'accent sur le soleil, la mer et les plages de sable. Mais dans la mesure où il y a interaction avec les traditions et coutumes locales, l'on considère parfois que le tourisme a une mauvaise influence socioculturelle sur les petits États insulaires. La multiplication des touristes peut aboutir à une commercialisation dont on estime qu'elle appauvrit les traditions et coutumes locales. Les productions artistiques, artisanales et culturelles locales sont parfois adaptées au goût des étrangers ce qui suscite des produits culturels abâtardis.

30. Mais des recherches effectuées dans les régions de l'Asie et du Pacifique et des Caraïbes n'ont pas vraiment prouvé d'importantes destructions des cultures locales du fait des touristes¹⁰. Au contraire, il en ressort que le tourisme peut aider à préserver coutumes et cultures en incitant à les promouvoir et à y consacrer des investissements. Avec une bonne promotion et une saine gestion, les cultures locales pourraient être stimulées par la présence des touristes. L'on estime par exemple que l'influence directe du tourisme a contribué à la popularité de la musique reggae de la Jamaïque, des carnivals de Trinité-et-Tobago et d'autres formes culturelles similaires d'autres petits États insulaires.

C. Impacts écologiques

31. La fragilité des écosystèmes des petits États insulaires, le petit nombre d'options de développement qui s'offrent à eux rendent l'impact du tourisme sur l'environnement d'autant plus préoccupant que ce secteur, qui dépend pratiquement totalement du milieu naturel, est considéré par de nombreux petits États insulaires en développement comme la voie la plus rapide du développement socio-économique. Le développement intensif du tourisme et des activités touristiques a souvent eu des conséquences aussi rapides et très graves sur les ressources naturelles. Plusieurs problèmes d'ordre écologique liés au tourisme se posent actuellement dans les petits États insulaires en développement.

1. Ressources et diversité biologique terrestres

32. Les effets du tourisme sur l'environnement sont attribuables à l'aménagement des infrastructures et installations touristiques et à l'impact des activités touristiques. Dans les petites îles plus encore qu'ailleurs, le tourisme fait une concurrence féroce aux autres usagers des terres. La hausse des prix des terres à bâtir force à construire sur des terres arables. Déboisement et utilisation intensive ou inconsidérée des terres provoquent l'érosion des sols et la disparition de la diversité biologique. Dans de nombreux petits États insulaires en développement, les écosystèmes sont menacés par le développement du tourisme qui provoque une intervention humaine accrue sur la vie sauvage et la végétation. Cela risque de se traduire par des dommages irréversibles à d'innombrables écosystèmes et compromettre des activités traditionnelles, dont la pêche.

2. Gestion des déchets

33. Pour les petits États insulaires en développement, le traitement et l'évacuation des déchets solides et liquides constituent d'énormes problèmes. Leurs infrastructures étant insuffisantes, les capacités de nombre de ces pays sont déjà mises à l'épreuve et les déchets provenant des activités touristiques aggravent encore la situation. L'on pourrait multiplier les exemples de dommages causés par l'évacuation d'effluents non traités dans les terres ou eaux voisines. Un de ces exemples est la pollution de maigres ressources en eau douce, d'autres sont la disparition d'espèces marines, la destruction des barrières de corail, l'envasement et l'érosion des plages dont dépend le tourisme, etc.

34. Les petits États insulaires en développement se préoccupent aussi beaucoup de la pollution due aux déchets des navires. Une dimension particulière de cette menace provient du déversement par les navires de passage dans leurs mers de déchets de pétrole, d'ordures et autres effluents et déchets des marchandises qui polluent la mer et les plages. L'autre dimension particulière aux Caraïbes est le grand nombre de bateaux de croisières qui fréquentent ces mers et suscitent d'importantes quantités de déchets solides et liquides qu'ils évacuent aux escales. Les facteurs suivants ont été cités comme empêchant que soient prises des mesures correctives : insuffisance des infrastructures; faiblesses des capacités institutionnelles, législatives et exécutives; absence de consensus régional sur les critères des normes concernant les effluents et les eaux côtières et impossibilité pour les petits États insulaires en développement d'exiger des bateaux de croisière et autres navires qu'ils respectent les dispositions de la

Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires au sujet de la production et de l'évacuation des déchets de navires.

3. Dégradation des zones côtières

35. Le développement du tourisme presque uniquement sur le littoral a déjà eu des conséquences fâcheuses pour plusieurs petits États insulaires en développement. À Maurice, aux Seychelles, à Malte, à Chypre et dans plusieurs îles des Caraïbes, la construction jusqu'alors effrénée d'installations touristiques le long des côtes en a détruit beaucoup de la beauté sauvage. Pour mettre fin à cette détérioration les gouvernements de plusieurs de ces pays ont maintenant pris des mesures législatives pour contrôler les constructions en zones côtières. Des conditions ont été imposées aux dimensions des bâtiments, avec des limites en termes de hauteur et de nombre de chambres et des spécifications quant aux plans et aux matériaux de construction utilisés, afin de redresser les erreurs du passé et d'assurer plus d'harmonie avec le milieu naturel. La destruction des plages dont le sable est exploité de façon intensive dans des constructions destinées aux touristes est une autre caractéristique de nombreuses zones côtières. Les Maldives, les Seychelles, Maurice, les Bahamas et les îles Cook, entre autres, ont récemment mis un frein à de telles pratiques. Il n'y a pas eu de reconstitution naturelle des plages endommagées par l'extraction du sable parce que les barrières de corail ont été détruites par les effluents et autres types de pollution. L'érosion due aux installations et infrastructures touristiques construites trop près des côtes contribue aussi à la destruction des plages et à la dégradation des côtes. Un autre aspect courant de la destruction des zones côtières est la disparition des inestimables forêts de mangroves, qui servaient de lieu de nidification aux oiseaux et d'habitat à divers animaux en plus de leur fonction de barrière naturelle contre la pénétration de la mer. Les activités incontrôlées de plongée, de pêche et la navigation de plaisance associées au tourisme contribuent aussi à ces perturbations. Pour un examen plus approfondi des problèmes des zones côtières des petits États insulaires en développement, voir le rapport du Secrétaire général sur la gestion des zones côtières des petits États insulaires en développement (E/CN.17/1996/20/Add.7).

4. Ressources d'eau douce

36. L'eau douce est plus particulièrement difficile à obtenir dans les atolls de très basse altitude et qui ont le moins de possibilité de captage et de stockage des eaux de surface. Plusieurs autres petits États insulaires en développement souffrent de fréquentes sécheresses et de pénuries chroniques d'eau. Dans les îles volcaniques à hautes altitudes, il y a souvent une pluviosité abondante mais l'accès à l'eau douce reste insuffisant faute d'installations adéquates de stockage et d'adduction. Le problème de la fourniture d'eau douce pour répondre à la demande croissante de l'agriculture, de l'industrie et des ménages est en train de devenir de plus en plus grave pour de nombreux petits États insulaires en développement. S'ajoute à cela la concurrence toujours plus forte de la demande du tourisme, qui consomme énormément d'eau douce.

5. Changements climatiques et élévation du niveau de la mer

37. Dans les îles, le tourisme est une industrie qui dépend du climat et qui se concentre essentiellement sur le littoral qu'affecte toute élévation du niveau de la mer. Après avoir analysé les données à ce sujet, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé la

tendance au réchauffement de la planète, avec des augmentations de température de 0,3 à 0,6 degrés centigrades depuis la fin du dix-neuvième siècle, en grande partie au cours des 40 dernières années¹². Cette tendance s'est traduite par une élévation moyenne du niveau de la mer à un rythme de 1,5 millimètre par an¹³. Dans les petites îles et les zones côtières en général, cela risque de provoquer des inondations du littoral et jusque dans l'intérieur, ce qui compromettrait les installations d'assainissements et les ressources en eau douce si l'eau de mer s'infiltrait dans la nappe phréatique, avec d'éventuelles conséquences catastrophiques pour le tourisme insulaire. L'érosion des côtes se traduirait certainement par de graves pressions portant atteinte au milieu naturel comme aux constructions, avec des conséquences économique qu'il n'est pas encore possible de mesurer pour le moment. De plus, il y a eu ces dernières années une aggravation du caractère dévastateur des cyclones qui est peut-être liée à l'évolution climatique. Les petits États insulaires particulièrement vulnérables à ce type de phénomènes ont maintenant de graves difficultés à se doter des assurances nécessaires. L'assurance d'un temps ensoleillé est un des principaux avantages touristiques des îles tropicales et toute menace de changement climatique, qui se présente de plus en plus sous forme du risque pour la santé que fait courir l'exposition directe aux rayons solaires, pourrait compromettre cet avantage.

II. POLITIQUES, FINANCEMENT, MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS, TECHNOLOGIES ET INFRASTRUCTURES

38. L'on examine ici les principales questions d'ordre politique relatives au développement durable du tourisme, aux niveaux national, régional et international, en mettant l'accent sur les législations, le financement, la mise en place d'institutions et d'infrastructures indispensables à l'exécution des dispositions du Programme d'action.

A. Au niveau national

1. Cadre de la politique de développement

39. Certains petits pays insulaires ont inscrit le développement du tourisme dans leur plan de développement. Des gouvernements des Caraïbes ont institué des plans-cadres du tourisme, intégrés aux plans nationaux de développement, et ont établi des commissions nationales du développement durable ou, à Sainte-Lucie par exemple, une Commission nationale du tourisme durable. Dans le Pacifique Sud, plusieurs petits États insulaires en développement ont formulé des politiques et plans de développement du tourisme. Mais le niveau d'engagement politique au développement d'un tourisme durable varie d'un pays à l'autre. D'après une étude de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ce déséquilibre au niveau de l'engagement des pays du Pacifique Sud pourraient compromettre la promotion de la durabilité au niveau régional¹⁴. Dans l'ensemble, on n'a pas encore mis au point de politique nationale à long terme pour assurer le développement durable du tourisme en mettant l'accent sur la conservation des ressources naturelles. En général, les politiques continuent d'insister sur les aspects suivants : a) créer ou améliorer les conditions requises pour attirer des investissements étrangers en faveur du tourisme; b) marketing et promotion du tourisme pour augmenter le plus possible le nombre d'arrivées et c) concevoir un type de cadre législatif qui facilite la réalisation de ces objectifs. Le fait que cette situation soit encore prévalante indique à quel point il serait urgent de mettre au point un cadre politique pour le développement du tourisme durable dans la plupart des petits États insulaires en développement.

2. Cadre législatif

40. Un bon cadre législatif est une condition préalable indispensable au développement du tourisme durable. Plusieurs petits États insulaires en développement ont promulgué toute une gamme de lois, bien souvent depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, établissant des normes sur l'utilisation des sols pour le tourisme et les installations touristiques et sur les investissements consacrés au tourisme. Malgré les progrès accomplis dans la promulgation de lois sur l'environnement, celles-ci restent peu efficaces faute d'un cadre institutionnel suffisamment solide pour en faire exécuter les dispositions, ainsi que par absence de normalisation et en raison de leur manque de clarté. C'est pourquoi le degré de mise en vigueur des réglementations destinées à maintenir la durabilité du tourisme laisse encore beaucoup à désirer dans de nombreux petits États insulaires en développement. Le cas des réglementations sur la gestion des zones côtières et la création de zones protégées, marines et terrestres, est un bon exemple, puisque leur mise en vigueur est encore nettement insuffisante, en particulier dans les Caraïbes¹⁵.

3. Investissements

41. Dans la majorité des petits États insulaires en développement, il n'y a pas suffisamment de capitaux locaux pour tout investissement massif et, bien souvent, pas non plus d'entrepreneurs locaux. Le financement nécessaire au développement du secteur touristique provient donc dans l'ensemble de l'étranger. Les gouvernements des petits États insulaires en développement se sont efforcés d'attirer de tels investissements en offrant aux investisseurs étrangers diverses exonérations fiscales, des concessions pour permis de construire et autres incitations. Il se peut que ces incitations soient nécessaires mais la concurrence que se font les petits États insulaires en développement pour intéresser les investisseurs étrangers à développer le tourisme signifie souvent que les encouragements qui sont offerts sont tellement généreux qu'ils privent ces pays d'une partie des recettes du tourisme. En outre, cette trop forte dépendance des capitaux extérieurs interdit aux petits États insulaires en développement d'imposer aux investisseurs étrangers de respecter les conditions de la durabilité écologique. Afin de tirer le meilleur parti possible du tourisme tout en évitant la détérioration de l'environnement que risquent de provoquer les activités touristiques, les petits États insulaires en développement devraient adopter conjointement, tout du moins au niveau régional, des politiques uniformes en matière d'incitations et d'environnement.

42. Si de nombreux petits États insulaires en développement multiplient les efforts pour encourager les investissements locaux et la participation locale au secteur touristique, il reste encore énormément à faire. Dans de nombreux cas, ces efforts sont handicapés du fait que le secteur privé de la plupart de ces pays ne parvient pas à disposer des capitaux requis. Une façon d'assurer un apport suffisant de capitaux au développement du tourisme durable en même temps qu'une meilleure participation à ce secteur des ressortissants locaux pourrait être de marier judicieusement les investissements locaux et étrangers, en particulier en encourageant les coentreprises.

43. En dehors des investissements étrangers directs dans le secteur touristique, l'on sait aussi que l'essentiel des services liés au tourisme sont en grande partie contrôlés par des opérateurs étrangers dans de nombreux petits États insulaires en développement. Les services extérieurs de marketing et de vente, de promotion des voyages à forfait sont assurés pour la

plupart des petits États insulaires en développement par des organismes étrangers. Plusieurs opérations locales sont également aux mains d'étrangers. Il faudrait multiplier les investissements dans ce domaine pour former des ressortissants locaux à participer plus activement à ce secteur.

44. Afin de compléter les efforts du secteur privé et d'assurer la durabilité du secteur touristique, il serait bon d'établir de meilleures relations de partenariat en matière de développement du tourisme entre les organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics. Un tel partenariat pourrait servir utilement, entre autres, à la restauration, à la mise en valeur et à l'entretien des sites culturels et historiques, compte tenu des exigences de conservation et de rentabilité. Les fonds requis pour de telles activités pourraient être mobilisés au moyen de mécanismes qui existent bien souvent déjà, par exemple en augmentant la taxe d'aéroport et celle sur les billets d'avion, à condition de respecter les exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ainsi que le coût des billets d'entrée sur ces lieux touristiques.

4. Capacités institutionnelles et humaines

45. Le problème de l'insuffisance de personnel qualifié persiste dans la plupart des petits États insulaires, en particulier dans les organismes publics chargés de l'exécution et de la surveillance des normes et des réglementations sur l'environnement dans le cadre du tourisme. Ce manque de ressources humaines est aggravé dans quelques pays du fait que plusieurs rôles et responsabilités y sont dispersés entre divers organes de l'État. Afin de remédier à ces faiblesses, tous les petits États insulaires devraient d'urgence adopter une méthode intégrée pour planifier le tourisme et préserver l'environnement, accompagnée de la formation requise à tous les niveaux. Un système de suivi de l'exécution des politiques de tourisme durable doit aussi faire partie de cette approche intégrée de la planification du tourisme et de l'amélioration des capacités institutionnelles. Il ressort d'une étude de la CESAP que les organismes nationaux de tourisme, qui sont cependant des mécanismes importants pour mettre au point et faire exécuter les politiques de tourisme durable, manquent le plus souvent de fonds et de personnel¹⁶. Selon cette étude, les petits États insulaires qui ont tenté de vendre eux-mêmes leur produit touristique ont plus ou moins échoué, le plus souvent faute de fonds et de ressources humaines qualifiées. Les difficultés dans ces domaines pourraient plus facilement être surmontées en améliorant la collaboration régionale.

5. Infrastructures

46. Les principales infrastructures requises pour le développement du tourisme sont notamment : de bonnes installations de transport y compris les aéroports et liaisons avec les transporteurs aériens et maritimes; un réseau routier en relativement bon état; des installations de télécommunications; des réseaux fiables de fourniture d'énergie; des réseaux d'adduction d'eau douce; des chambres, des restaurants et des lieux de loisir. Dans de nombreux petits États insulaires en développement, l'absence de telles infrastructures interdit le développement de ce secteur. L'on s'efforce actuellement dans certaines des plus petites îles du Pacifique ainsi concernées de construire de nouvelles installations aéroportuaires, premier pas sur la voie du développement touristique. Dans les Caraïbes, où le secteur est plus développé, on est en train d'améliorer les liaisons vers des marchés plus lointains - Allemagne, Italie, France, par exemple.

47. Dans de nombreux petits États insulaires en développement les infrastructures sont devenues nettement insuffisantes en raison de la croissance du tourisme. Beaucoup d'entre eux souffrent de pénuries chroniques d'eau douce pour l'usage domestique, problème qu'aggrave encore la forte demande des touristes. L'évacuation des déchets solides et liquides pose un énorme problème à tous les petits États insulaires en développement mais plus encore à ceux dont l'économie est axée sur le tourisme. À ce problème s'ajoute la nécessité d'installations pour traiter les déchets apportés dans leurs ports par les navires de croisière qui y font de fréquentes escales.

48. La diversification du produit touristique grâce au développement de l'écotourisme et du tourisme culturel impose aussi des infrastructures supplémentaires et des impératifs écologiques. Certains sites éloignés ne peuvent être atteints que si de nouvelles routes d'accès permettent de s'y rendre, en même temps qu'y sont installés eau, électricité et nouvelles chambres d'hôtel. Tout cela est particulièrement difficile dans les archipels. De façon générale, il faut aussi tenir compte de la capacité potentielle de la destination lorsque l'on aménage les infrastructures.

6. Technologies

49. Les besoins de technologies des petits États insulaires en développement suivant les secteurs examinés dans les divers rapports soumis à la Commission du développement durable à sa quatrième session illustrent combien il serait nécessaire que les entreprises touristiques ou les gouvernements des petits États insulaires en développement, le cas échéant, introduisent certaines technologies ou en fassent plus largement usage. Citons par exemple : a) les technologies d'utilisation de l'énergie solaire pour la climatisation et le chauffage de l'eau dans les hôtels; b) des technologies respectant l'environnement pour le traitement, le recyclage et l'évacuation des déchets solides provenant des installations touristiques et des navires de croisières; c) des technologies de télécommunications qui permettent de mieux intégrer ces pays aux réseaux mondiaux de télécommunications afin de favoriser leurs opérations de marketing et de promotion et d) les technologies de traitement électronique de l'information pour faciliter les opérations touristiques quotidiennes, dont les réservations.

B. Au niveau régional

50. La nécessité d'améliorer la collaboration entre les petits États insulaires en développement en matière de développement du tourisme durable est parfaitement reconnue. Collaboration et coopération devraient assurer aux petits États insulaires en développement de meilleurs bénéfices à long terme, sur les plans économiques et écologiques, d'autant plus que l'arène mondiale est de plus en plus compétitive. Une des nécessités critiques signalées dans le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et par plusieurs autorités régionales est l'harmonisation des normes et réglementations, notamment des mesures législatives qui régissent le tourisme. Une planification intégrée du développement du tourisme, des activités de marketing et de promotion pourrait les rendre plus effectives et plus efficaces. Des activités communes de marketing et de promotion à l'étranger permettraient de bénéficier d'économies d'échelle et d'augmenter la valeur ajoutée du secteur touristique. Ces activités entreprises individuellement par chacun de ces pays leur coûtent très cher et diminuent de beaucoup les recettes nettes en devises que leur rapporte le tourisme.

51. Le Programme d'action de la Barbade prévoit plusieurs initiatives régionales : harmoniser les normes et réglementations pour faire en sorte qu'environnement et tourisme se soutiennent réciproquement; b) favoriser la coopération pour développer les complémentarités potentielles dans le domaine du tourisme et c) mettre en place des mécanismes d'échanges d'informations et de partage d'expériences, en particulier par le truchement des organisations régionales de tourisme existantes. Le rapport de la CESAP déjà cité mentionne en plus de ces mesures la nécessité de collaborer pour : a) intégrer la planification du développement du tourisme, notamment par des mesures concertées de promotion et de développement du marché; b) consolider et augmenter le rôle des institutions et organismes de tourisme nationaux et régionaux et c) promouvoir conjointement la formation et la mise en valeur du personnel pour le tourisme.

52. Ces dernières années, l'on a tenté, dans deux régions en particulier - le Pacifique et les Caraïbes - de consolider les efforts déployés pour assurer le développement durable du tourisme en forgeant des approches régionales communes en la matière. Il existe d'ores et déjà dans ces deux régions un cadre institutionnel, soit le Tourism Council of the South Pacific et l'Organisation du tourisme des Caraïbes. Ces institutions ont été chargées par les organismes politiques de l'une et l'autre région - Forum du Pacifique Sud et Communauté des Caraïbes (CARICOM) - de renforcer la coopération régionale pour le développement, la planification et la promotion du tourisme. Les deux institutions doivent recevoir un soutien financier dans le cadre des programmes régionaux de développement du tourisme pour les Caraïbes et le Pacifique financés par la Convention de Lomé entre la Communauté économique européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

53. Malgré de nombreuses difficultés, le Tourism Council of the South Pacific a réussi dans son rôle d'agence régionale de marketing et de promotion du Pacifique Sud comme destination touristique, mais pas dans le domaine des stratégies et de la planification. Pour ce qui est des petits États insulaires en développement des Caraïbes, leur cadre politique s'est vu consolidé en 1995 avec la formation de l'Association des États des Caraïbes¹⁷ qui a désigné le secteur touristique parmi les trois domaines dans lesquels des mesures de renforcement de la coopération régionale doivent être prises en toute priorité. La coopération régionale en matière de tourisme a été encore plus consolidée par la formation de la Caribbean Coalition for Tourism dont le but est de créer le plus large regroupement possible de ressources pour un marketing concerté tirant parti des ressources de toute une série d'acteurs du secteur privé comme du secteur public.

54. Les deux organismes régionaux de tourisme considèrent le manque de ressources comme un obstacle à la bonne réalisation de toute une gamme d'activités indispensables pour sensibiliser le marché, promouvoir la durabilité, mettre en valeur les ressources humaines et assurer les opérations de marketing et de promotion. Elles pensent aussi qu'une aide extérieure va être absolument nécessaire pour assurer leur viabilité. L'augmentation de l'assistance offerte à ces institutions, mise à part celle des gouvernements des pays concernés, va dépendre d'une participation accrue du secteur privé à leur travail. L'on estime aussi dans les deux régions que le manque de volonté politique de coopérer vraiment est un obstacle essentiel à toute bonne coopération.

55. En Afrique, il ne semble pas que grand chose ait été fait en faveur de la coopération régionale en matière de développement du tourisme. Il se peut que cela soit dû en partie à l'éloignement des petits États insulaires en

développement africains, trois au large de la côte Est et deux au large de la côte Ouest, ainsi qu'à leurs vastes différences de développement et au fait que ces pays n'accordent pas tous la même importance au tourisme. Mais vu le potentiel évident de développement du tourisme, il serait bon que la région commence de s'efforcer de trouver une approche commune dans ce domaine grâce à une politique intégrée.

56. Dans le domaine du développement conjoint de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines, de la recherche et des échanges d'expériences en matière de tourisme, des efforts de collaboration régionale ont été tentés à divers degrés suivant les régions. La mise en commun dans chaque région des maigres ressources financières et techniques de chacun des petits États insulaires en développement afin d'y former du personnel pourrait leur bénéficier énormément à tous. La collaboration pour les échanges d'informations et la recherche pourrait se faire en consolidant les institutions régionales de tourisme. Dans ce domaine, un besoin de formation auquel il faudrait répondre en priorité concerne l'utilisation des technologies informatiques les plus sophistiquées au niveau régional pour assurer le suivi de l'impact des touristes sur l'environnement et pour mettre en place et opérer un système centralisé de réservations.

57. Un domaine essentiel de la coopération internationale est le transport aérien. Deux aspects doivent être plus particulièrement pris en compte à ce sujet. Premièrement, les petits États insulaires en développement ne peuvent dépendre entièrement de transporteurs étrangers dont les décisions sont prises en matières de services, de parcours et d'horaires dans l'intérêt de leurs propriétaires, intérêts qui ne coïncident pas toujours avec ceux des petits États insulaires en développement. Par ailleurs, même les plus importantes des compagnies aériennes desservant les petits États insulaires en développement d'une région risquent de disparaître subitement. Deuxièmement, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, les petits États insulaires en développement ne peuvent avoir leur propre compagnie aérienne. Une solution efficace du point de vue des coûts et du maintien de services de transport aérien satisfaisant les besoins du tourisme serait donc d'établir des compagnies aériennes régionales, appartenant aux régions et administrées par elles. L'on verra un examen détaillé des besoins de transport aérien des petits États insulaires en développement dans le rapport du Secrétaire général à ce sujet (E/CN.17/1996/20/Add.5).

III. EXPÉRIENCES DES PAYS

58. Les perspectives économiques de nombreux petits États insulaires en développement dépendent fortement de la réussite du secteur touristique. Pour la plupart d'entre eux, le développement du tourisme durable est un impératif économique en même temps que socio-écologique: Le tourisme y constitue en fait la justification économique de la préservation du milieu naturel.

59. Plusieurs petits États insulaires en développement étaient conscients d'un bon nombre des politiques qui sous-tendent le concept de développement durable avant même la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui les a encore encouragés, de même que la Conférence de la Barbade. Aux Maldives par exemple, l'on s'inquiétait déjà de la question de durabilité posée par le développement rapide du tourisme et l'on avait compris la nécessité de mettre en place un conseil national de l'environnement dès 1985. En 1989 s'achevait la préparation d'un programme national d'action écologique avec un programme de travail connexe qui prévoyait l'inclusion systématique des problèmes environnementaux dans le plan national de

développement. Des politiques spécifiques ont été adoptées pour favoriser le développement du tourisme durable, en particulier en matière d'évacuation des déchets, d'exploitation des barrières de corail et de construction le long des côtes, notamment quant aux types et à la diversité des chambres¹⁸.

60. Les Seychelles et Maurice se sont dotés de politiques de création de parcs nationaux et d'encouragements aux visites de parcs animaliers, réserves ornithologiques et autres sites naturels afin de diversifier le produit touristique tout en favorisant la protection et la préservation de ces sites. La volonté de diversifier le produit touristique et de préserver les ressources naturelles est aussi très présente dans les Caraïbes. Plusieurs législations ont été promulguées par divers pays de la région afin de surmonter les problèmes d'ordre écologique. À Sainte-Lucie, par exemple, une Commission nationale du tourisme durable a été mise en place et un plan national d'action écologique mis en route en 1994. Une loi sur les normes minimales devait être adoptée en 1995 au sujet des capacités potentielles - hôtels, restaurants et touristes. Les autorités de Sainte-Lucie ont aussi approuvé une loi sur le contrôle du développement qui impose de faire des études d'évaluation de l'impact sur l'environnement et de les incorporer à tout processus de prise de décisions. La Jamaïque a récemment procédé à un examen des lois en vigueur sur l'environnement qui s'est traduit par l'adoption d'une nouvelle législation selon laquelle tout nouvel aménagement devra être précédé d'une étude de son impact sur l'environnement¹⁹.

61. Dans plusieurs petits États insulaires en développement où l'expansion rapide du tourisme a suscité des problèmes de durabilité et de trop forte dépendance de ce secteur, plusieurs mesures ont été prises pour tenter d'y remédier. Citons ici Chypre où se sont fait sentir les effets de la pollution, de l'érosion des plages, en même temps que des difficultés de capacité potentielle et de pressions sur les autres secteurs de l'économie. On s'y est efforcé d'utiliser des instruments économiques et législatifs afin d'assurer équilibre et durabilité. Plusieurs nouvelles incitations fiscales ont été instituées en vue de diversifier et d'améliorer le produit touristique, la nouvelle stratégie de marketing visant l'amélioration de la qualité de ce produit. Des instruments fiscaux sont aussi utilisés pour encourager de meilleures pratiques d'utilisation des sols et des zones côtières, en ralentissant en particulier les aménagements sur les côtes et en les améliorant et en utilisant de façon plus rationnelle les diverses ressources, notamment l'eau. L'on a mis en place en même temps une politique de restructuration des secteurs manufacturier et agricole afin d'améliorer leur compétitivité et de renforcer leurs liaisons avec le tourisme²⁰.

62. De nombreux petits États insulaires en développement, notamment Malte et Chypre, tentent de diversifier le produit touristique et aussi hors du tourisme. Ils sont conscients des divers problèmes que cela pose, notamment des capacités limitées de nouvelles formes de tourisme dans les petites îles, du petit nombre de visiteurs s'intéressant à d'autres activités et plus encore, du fait que toutes les installations touristiques, chambres et autres, ont été conçues en fonction des formes traditionnelles de tourisme. À Maurice et aux Seychelles, les autorités ont aussi adopté des politiques de diversification du tourisme afin d'attirer plutôt le tourisme de luxe tout en encourageant dans une certaine mesure les visites à l'intérieur des terres et l'écotourisme. Mais elles sont cependant conscientes de la nécessité de maintenir, tout au moins à court terme, le tourisme de masse, en raison des capacités excédentaires existantes. Un bénéfice supplémentaire de l'accent ainsi placé sur la qualité a été une amélioration générale des installations et une plus grande attention à éviter les impacts négatifs du tourisme.

Maurice a relativement bien réussi à diversifier son économie dans une certaine mesure et à assurer une croissance équilibrée grâce à la mise en place de zones franches industrielles et aussi, quoique dans une plus faible mesure, grâce à la modernisation et à la diversification de l'agriculture.

63. Aux Comores et au Cap Vert, les pouvoirs publics et le secteur privé ont récemment redoublé d'intérêt pour le développement du tourisme. Le travail de base a commencé aux Comores avec l'adoption en 1994 d'une politique nationale de l'environnement accompagnée d'un Plan d'action et la création en 1995 de l'Association touristique comorienne. Mais plusieurs problèmes handicapent la mise en œuvre de ces plans, notamment l'insuffisance des infrastructures, en particulier des hôtels, le manque de liaisons aériennes et de télécommunications avec les régions d'où viennent les touristes et, dans une certaine mesure, l'instabilité politique. Au Cap Vert, les initiatives les plus récentes ont consisté à adopter un plan de développement du tourisme et à mettre en place un Institut national du tourisme. L'on y a rencontré les principaux obstacles suivants : manque d'intérêt du secteur privé, aussi bien local qu'étranger; absence de donateurs appuyant le plan de développement du tourisme et étroitesse des ressources financières domestiques²¹.

64. La Dominique a officiellement décidé de faire de l'écotourisme la principale forme de développement touristique. C'est une île montagneuse, qui a peu de plages mais une couverture forestière recouvrant 60 % du pays et contenant de nombreuses espèces endémiques de plantes, d'animaux et d'oiseaux. Deux vastes parcs nationaux, deux réserves forestières et une réserve d'Indiens caraïbes forment la base de ce qui intéresse l'écotourisme. Le Gouvernement a promulgué une législation pour assurer la préservation du patrimoine en même temps que des ressources naturelles et assurer la liaison avec les activités économiques locales. Si aucune étude scientifique n'a encore été faite de l'impact de l'augmentation de la présence humaine sur le milieu naturel, plusieurs tendances négatives ont déjà été observées, notamment l'accumulation de déchets et d'immondices sur les sites, l'arrachage de plantes des zones protégées et les conséquences de l'utilisation du savon par les populations locales sur les rivières et bassins naturels. L'expérience de la Dominique a suscité des préoccupations concernant les problèmes de capacité potentielle et d'impacts de la multiplication des touristes sur des écosystèmes fragiles. Quoique le gouvernement ait fait preuve de son dévouement à la durabilité en adoptant des réglementations et directives, il subsiste des faiblesses au niveau de la gestion et du maintien de l'ordre dans les zones protégées et les sites touristiques. Un autre aspect spécifique à l'expérience de la Dominique est que l'on y a mis l'accent sur la participation de la population locale en supprimant les impôts sur la participation de ressortissants locaux au capital actions des hôtels et autres entreprises.

VI. EXPÉRIENCES DES PRINCIPAUX GROUPES ET ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES : LEUR RÔLE ET LEUR PARTICIPATION À LA PROMOTION ET AU MAINTIEN DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE DANS LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

A. Le secteur privé

65. Une étude effectuée par le World Travel and Tourism Council indique que pour une bonne partie du secteur privé l'adoption de mesures garantissant la durabilité du tourisme apparaît de plus en plus comme une saine pratique commerciale²¹. Petit à petit, l'on reconnaît la liaison entre les mesures de conservation d'une part et la rentabilité et la compétitivité de l'autre.

Certaines entreprises privées de voyages et de tourisme ont fait part des résultats positifs de mesures de conservation, sous forme d'augmentation des profits, d'amélioration du moral du personnel et d'une image favorable auprès de la clientèle. Afin de susciter des attitudes positives, les associations touristiques insistent sur le recours à des codes de conduite et pratiques écologiques volontaires. Une étude et publication du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Centre d'activité du programme pour l'industrie et l'environnement a repéré plus de 30 codes, dont ceux préparés par les principales associations telles que le World Travel and Tourism Council, la Pacific Asia Travel Association, l'American Society of Travel et l'International Hotels Environment Initiative²².

66. Un aspect nouveau pour les entreprises multinationales, en particulier les compagnies hôtelières, est de prendre volontairement des mesures de conservation, essentiellement pour s'assurer des avantages stratégiques mais aussi pour prévenir de coûteuses modernisations que risquent d'imposer des réglementations futures. Jusqu'à présent, toutefois, la plupart de ces efforts ont mis l'accent sur la conservation d'énergie et d'eau et la minimisation des déchets et achats de produits. Les nouveaux aménagements touristiques devraient incorporer plus souvent une amélioration des conceptions et des mesures de conservation de l'énergie qui fassent une plus grande place à la lumière naturelle, à la climatisation naturelle des chambres, au traitement des déchets et au recyclage des eaux usées.

67. L'on peut déjà constater divers progrès : le personnel hôtelier chargé du maintien de la propreté est maintenant formé à adopter des mesures de conservation de l'énergie et de l'eau et de minimisation des déchets et les visiteurs sont encouragés à ne pas trop gaspiller d'eau et à se resservir de leurs serviettes de toilettes. Pour ce qui est des produits achetés, l'on est passé par exemple de ceux ne contenant pas de phosphates à des produits moins dangereux. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'aménagement de sites intégrés signale dans ce domaine une nouvelle tendance dont l'objectif clé est de mieux contrôler la qualité de l'environnement comme moyen d'offrir aux visiteurs une garantie de qualité. De nouveaux ensembles sont construits avec tous les services sur place, l'accent étant mis sur conservation et recyclage de l'eau, apport et conservation de l'énergie et gestion des déchets.

B. Participation des organisations non gouvernementales et de la communauté

68. Dans le monde entier la sensibilisation croissante aux problèmes écologiques s'accompagne d'une multiplication des mouvements nationaux et internationaux de développement écologique du tourisme. Au niveau international par exemple, l'International Scientific Council for Island Development a pris l'initiative, avec l'aide du Gouvernement espagnol et le soutien financier de plusieurs organisations, de réunir une Conférence mondiale sur le tourisme durable à Lanzarote, dans les îles Canaries, en avril 1995. Cette Conférence a adopté une Charte du tourisme durable qui affirme notamment : a) que le tourisme doit être durable et intégré au milieu naturel, culturel et humain; b) qu'une telle durabilité dépend d'une planification intégrée et d'une coopération à tous les niveaux; c) que le développement du tourisme doit contribuer au développement de l'économie locale et améliorer la qualité de vie de tous et que d) les avantages comme les coûts du tourisme doivent être répartis plus équitablement. Suite à cette Conférence, un comité de suivi chargé d'en diffuser la Charte et de promouvoir les études, projets et actions connexes a été mis en place et l'on a proposé de lancer un réseau européen pour le développement du tourisme durable dans les îles et les zones

côtières. Ce réseau aurait pour objectif de produire et de diffuser des informations et des connaissances sur la promotion d'un tourisme acceptable du point de vue écologique. De même que les associations d'entreprises, les organisations non gouvernementales comme Ecotourism Society et le Fonds mondial pour la nature/Tourism Concern ont mis au point des codes de conduites et directives pour le tourisme. Au niveau régional, la Conférence des Caraïbes sur le tourisme durable qui s'est tenue à Punta Cana (République dominicaine) vers fin 1995, sur financement de Earthkind International et de la Fondation du Serment planète Terre, a examiné toute une gamme de questions concernant le tourisme durable dans cette région. Une conférence similaire doit avoir lieu pour le Pacifique Sud courant 1996.

69. Au niveau local, les organisations non gouvernementales, les communautés et les autorités locales commencent tout juste à participer à la promotion et au développement du tourisme durable mais une tendance se discerne nettement dans certains petits États insulaires en développement. Voici des exemples d'initiatives récentes : à Trinité-et-Tobago, un projet de formation de jeunes de la commune de Matura Beach au métier de guide a été mis en place afin d'empêcher le braconnage de la tortue-luth, espèce en voie de disparition; à la Jamaïque, des offices du tourisme, où siègent des représentants des organisations non gouvernementales, de la communauté locale et des milieux d'affaires, ont été mis en place dans les principaux lieux touristiques de Ocho Rios, Montego Bay et Port Antonio et chargés de superviser tous les aspects du tourisme - politiques, pratiques, développement; à Maurice, les autorités ont publié The Mauritian Code of Ethics for tourism: For Mauritians. Ce code, qui met essentiellement l'accent sur les aspects socioculturels du tourisme, offre des directives à l'usage de la communauté locale pour leurs relations avec les touristes.

V. ACTIVITÉS ET EXPÉRIENCES DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE

A. Les organismes des Nations Unies

70. Plusieurs organisations et institutions du système des Nations Unies ont des plans et activités concernant le développement du tourisme en application du Programme d'action. Le Programme des Nations Unies pour le développement a indiqué que son programme d'aide au Pacifique Sud et à quelques petits États insulaires en développement d'autres régions porte sur les aspects relatifs au développement du tourisme durable dans le cadre des plans nationaux de sauvegarde de l'environnement des pays concernés. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la CESAP ont inscrit dans leurs plans ou récemment exécuté des activités visant spécifiquement le tourisme. La CEPALC a indiqué que les propositions de code de conduite écologique pour le secteur touristique qu'elle avait mises au point récemment sont maintenant mises en œuvre par l'Organisation du tourisme des Caraïbes. La CESAP a rendu compte de l'atelier qu'elle a organisé en 1995 sur la planification intégrée du tourisme dans les pays insulaires du Pacifique et a publié un ensemble d'études sur les investissements étrangers dans le secteur du tourisme pour Samoa et Vanuatu. L'Université des Nations Unies effectue actuellement une étude sur les indicateurs de durabilité du secteur touristique dans les petites îles, en même temps qu'un projet sur l'écotourisme, dont les résultats devraient être utiles pour les petits États insulaires en développement.

71. En 1992-1993, la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel que sponsorise l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a effectué en collaboration avec le PNUE des études sur la gestion du tourisme dans les sites du patrimoine naturel ou naturel et culturel à la suite de quoi elle a organisé un séminaire international qui a aidé à formuler un jeu de principes généraux pour le développement du tourisme sur les sites du patrimoine naturel. En 1994-1995, l'Unesco a collaboré à plusieurs initiatives régionales concernant le tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique. La Division des sciences de la Terre et de leur application de l'Unesco a réalisé des maquettes des transformations géomorphiques causées par l'homme dont devrait pouvoir s'inspirer une meilleure planification des établissements humains. De surcroît, l'Unesco a en prévision un séminaire de promotion du patrimoine mondial dans les Caraïbes, un projet pilote sur les problèmes d'adduction d'eau et l'attitude des communautés pour les îles du Pacifique Sud, ainsi que des études concernant les Caraïbes à propos des relations entre tourisme, pressions démographiques, pollution et risques de catastrophes naturelles. En 1993, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a collaboré, par le truchement du bureau régional de l'Organisation panaméricaine de la santé, avec plusieurs organisations régionales au lancement d'une initiative pour l'hygiène du milieu et le développement du tourisme durable dans les Caraïbes et à l'organisation d'une conférence régionale sur l'hygiène du milieu et le développement durable dans les Caraïbes. Le PNUE s'efforce de promouvoir la gestion intégrée des zones côtières dans les petits États insulaires en développement grâce à son programme d'actions pour les mers régionales. Le Plan d'action pour la Méditerranée et celui pour les Caraïbes tiennent tout particulièrement compte des problèmes du tourisme. Le Centre du PNUE pour l'industrie et l'environnement a mis en place un partenariat fructueux avec les associations industrielles au niveau international pour diffuser des informations sur les bonnes pratiques écologiques, en particulier sur les codes de conduite et la gestion écologique des hôtels. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture prévoit pour 1996 deux ateliers, un pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes et un pour ceux du Pacifique Sud. Un des points à l'ordre du jour de chacun des ateliers doit porter sur les liaisons entre le tourisme et l'agriculture, la sylviculture et la pêche²³.

B. Autres organisations intergouvernementales

72. En plus du Tourism Council of the South Pacific et de l'Organisation du tourisme des Caraïbes, deux organisations intergouvernementales dont les activités ont déjà été mentionnées, l'Organisation des États américains (OEA) et l'Union européenne ont travaillé activement à la promotion du développement du tourisme durable dans les petits États insulaires en développement. L'OEA a aidé ceux des Caraïbes pour diverses études sur le tourisme durable tandis que dans le cadre d'accords de coopération, l'Union européenne exécute plusieurs projets de développement du tourisme dans des petits États insulaires en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

VI. PRINCIPALES CONCLUSIONS

73. Le tourisme apporte d'ores et déjà une importante contribution à la croissance économique, à l'emploi et aux recettes en devises de la majorité des petits États insulaires en développement. Il offre à la plupart d'entre eux des possibilités de diversification économique et de croissance.

74. Pour l'avenir, il semblerait que le développement du tourisme dans les petits États insulaires en développement doive faire l'objet de deux tendances mondiales. Premièrement, voyages et tourisme mondiaux devraient croître rapidement ces prochaines années, plus rapidement que la croissance économique mondiale. C'est une tendance qui devrait consolider ce qui se passe actuellement dans les petits États insulaires en développement. Deuxièmement, le développement du tourisme dans ces pays va être fonction de la demande et de l'intérêt croissants que suscite le tourisme spécialisé, en particulier l'écotourisme favorisé par une sensibilisation accrue aux problèmes de l'environnement. Il faut compléter ces tendances par une autre, à savoir l'apparent réchauffement de la planète s'accompagnant de la hausse du niveau de la mer, dont la persistance aurait des effets dévastateurs sur le tourisme dans les îles.

75. Du point de vue de la marche à suivre à l'avenir, il convient de prendre note des conclusions suivantes concernant les aspects économiques, sociaux et écologiques du tourisme dans les petits États insulaires en développement :

a) Aspects économiques. i) En règle générale, les devises consacrées aux dépenses d'importation directement nécessitées par le tourisme sont particulièrement élevées dans ces pays; ii) les dépenses quotidiennes par visiteurs varient d'un pays à l'autre mais sont le plus souvent peu élevées; iii) une trop forte dépendance du tourisme comporte de nombreux risques, notamment un fort assujettissement aux chocs économiques internationaux et un affaiblissement des liaisons intersectorielles, ce qui a entre autres pour conséquence de diminuer les bénéfices potentiels du tourisme;

b) Aspects sociaux. Le rapide développement du tourisme, en particulier du tourisme de masse, peut avoir de graves conséquences sociales dans les petites îles, dont voici les plus significatives : i) persistance des pressions inflationnistes qui risquent d'aggraver nettement la distribution des revenus des ménages; ii) la capacité potentielle sociale des petites îles atteint rapidement sa limite de tolérance au fur et à mesure qu'augmente le ratio entre visiteurs et population locale, d'où un fort encombrement des plages, la pollution sonore et l'exacerbation des problèmes de circulation; iii) une croissance prolongée du tourisme de masse risque de s'accompagner d'une multiplication des incidences de crimes, avec la propagation des drogues et des maladies y compris le VIH/sida;

c) Aspects écologiques. Le développement intensif du tourisme et des activités touristiques, faute d'une planification et d'une gestion appropriées, risque de provoquer rapidement de graves perturbations du milieu dans les petits États insulaires en développement. Les conséquences les plus graves seraient les suivantes : i) dégradation des terres et perte de la biodiversité marine et terrestre; ii) aggravation de la pollution due à l'évacuation de déchets solides et liquides provenant des activités touristiques sur terre et en mer; iii) détérioration des zones côtières dont le sable fait l'objet d'une exploitation intensive, arrachage des forêts de mangrove et destruction des barrières de corail, érosion et destruction des

paysages en raison des aménagements touristiques et infrastructures connexes; iv) pénuries d'eau douce aggravées par la demande intensive du tourisme, pompage excessif des eaux de surface qui se traduit par une diminution de la nappe phréatique.

Notes

¹ Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade) 25 avril - 6 mai 1994, (A/CONF.167/9 et rectificatif) (Publication des Nations Unies, No de vente F94-I-18), chapitre I, résolution 1, annexe II.

² L'Organisation mondiale du tourisme s'efforce de parvenir à un consensus international sur la façon de mesurer la contribution du tourisme à l'économie nationale et a proposé pour ce faire une Norme internationale de classification des activités touristiques. Cette proposition a reçu l'accord de principe de la Commission de statistique des Nations Unies.

³ Les tableaux sont disponibles sur demande auprès du Bureau des petits États insulaires en développement du Département de la coordination des politiques et du développement durable.

⁴ Estimation de l'Organisation du tourisme des Caraïbes citées dans: The Financing Requirements of Nature and Heritage Tourism in the Caribbean, (Washington, Organisation des États américains, 1995) p.39.

⁵ Tourism Review No 13, Investment and Economic Cooperation in the Tourism Sector in Pacific Island Countries, (Bangkok, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) 1994), p. 167.

⁶ George Vassiliou, "Tourism and sustainable development lessons from the Cyprus experience" dans Critical Issues in the Sustainable Development of Small Developing Islands, World Development Studies, No 1 (Helsinki, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies, 1995).

⁷ Sur la base de données envoyées par les autorités nationales compétentes.

⁸ Travel and Tourism's Economic Perspectives (London, World Travel and Tourism Council, 1995), pp 22 et 23.

⁹ Ibid, p.1.

¹⁰ Eric Blommestein, "Sustainable tourism in the Caribbean - an enigma?" in Mark Griffith and Bishnoda Persaud, (eds.), Economic Policy and the Environment - The Caribbean Experience (Kingston, Jamaica, University of the West Indies, 1995), pp. 208-210.

¹¹ Dans son rapport sur la "Protection des océans, et de toutes les mers - y compris les mers fermées et semi-fermées -- et des zones côtières, et protection, utilisation rationnelle et mise en valeur de leurs ressources biologiques" (E/CN.17/1996/3), le Secrétaire général emploie le terme d'Action 21: zones côtières. La même expression est utilisée ici aux fins de cohérence

et pour éviter toute confusion. Dans le Programme d'action de la Barbade, le terme employé est soit zone côtière soit bande côtière.

¹² Voir le deuxième rapport d'évaluation adopté par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'Organisation météorologique mondiale/Programme des Nations Unies pour l'environnement (Rome, décembre 1995).

¹³ Commission océanographique intergouvernementale (COI), Workshop Report No 96 (Paris, 1994), p. 2.

¹⁴ Voir Sustainable Development in Pacific Island Countries (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 1992).

¹⁵ Joy E. Douglas, "Ecotourism: the future for the Caribbean?" in Industry and Environment (Paris, Programme des Nations Unies pour l'environnement/Centre d'activité du programme pour l'industrie et l'environnement, 1992), p.66.

¹⁶ Voir Sustainable Development in Pacific Island Countries (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 1992).

¹⁷ Créée officiellement en août 1995, l'Association des États des Caraïbes inclut les États membres de la CARICOM, d'autres îles des Caraïbes qui ne font pas partie de celle-ci et des États voisins d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

¹⁸ Edward Inskeep, "Sustainable tourism development in the Maldives and Bhutan", in Industry and Environment (Paris, Programme des Nations Unies pour l'environnement/Centre d'activité du programme pour l'industrie et l'environnement, 1992), pp. 31-34.

¹⁹ Information fondée sur les interventions des pays lors de la réunion du Consultative Group on Environmental Health and Sustainable Tourism Development in the Caribbean, tenue à Nassau (Bahamas) en novembre 1994.

²⁰ Sur la base d'informations obtenues auprès des autorités nationales compétentes.

²¹ Travel and Tourism, 1994 Review (London, World Travel and Tourism Council/World Travel and Tourism Environment Research Centre).

²² Environmental Codes of Conduct for Tourism, Technical Report No 29, (Paris, Programme des Nations Unies pour l'environnement/Centre d'activité du programme pour l'industrie et l'environnement, 1995).

²³ Sur la base d'informations fournies par ces organisations en préparation au présent rapport.

- - - - -